

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - N°6 - Février 2003

Trafic fluvial en hausse

Le transport fluvial est en augmentation de plus de 7% en 2002 sur l'axe Seine-Oise. Cette croissance prouve que ce type de transport a de l'avenir surtout dans le nord de la France, puisque la hausse y a été deux fois plus forte qu'au plan national. Mais, pour accroître encore ce trafic, il faut des voies à grand gabarit. Aussi, l'abandon du projet de canal Seine-Nord irait à l'encontre du développement de ce mode de transport et de la Picardie. Dans le même temps, le trafic de l'autoroute A1 s'est accru de 5%. Par conséquent, le choix de la construction du canal n'est pas une question de rentabilité mais de choix de société.

Créations d'entreprises : nouveau recul

En 2002, le nombre de créations d'entreprise a diminué en Picardie de 2% alors qu'il est resté stable au plan national. Cela confirme le manque de dynamisme de la Picardie en ce domaine, puisque la baisse est de 17% depuis 1995. Le recul est concentré dans l'Oise, aussi bien pour 2002 (-5%), que sur les 7 dernières années (-19%).

Le chiffre du mois

2,1. C'est le taux de fécondité qui permet le renouvellement des générations en matière démographique. En clair, si chaque Française a 2,1 enfants (en moyenne !), cela garantirait la stabilité de la population une vingtaine d'années plus tard. Ce taux a été de nouveau atteint en 2001 dans l'Aisne, confirmant le redressement démographique observé depuis 7 ans. L'Oise est sur le point d'y parvenir (2,0, qui est aussi la moyenne picarde) et la Somme est un peu en retrait (1,9, soit le niveau national).

Formation

Bilan d'un échec de la décentralisation

Au moment où l'on parle d'accentuer la décentralisation, en matière de formation notamment, peu de monde évoque le bilan de ce qui a déjà été entrepris. Et pour cause ! Les résultats sont loin d'être convaincants.

Prenons l'exemple du schéma régional de développement de la formation des jeunes (PRDFPJ), adopté voici trois ans par le Conseil régional de Picardie pour une durée de 5 ans. Les deux priorités de ce plan étaient de réduire de moitié le nombre de jeunes sortant du système scolaire sans qualification et de diminuer dans les mêmes proportions celui des jeunes chômeurs sans qualification. A plus de la mi-parcours, force est de constater que, non seulement l'objectif ne sera pas atteint, mais la situation s'est, au contraire, plutôt dégradée.

A cela deux raisons. D'une part, le PARE, qui était censé identifier les demandeurs d'emploi en difficulté et les « guider » vers de nouvelles voies, y compris celles de la formation, est un échec. En effet, bien que le patronat et les quelques syndicats qui l'ont mis en place se refusent à en faire un bilan, ce système vise surtout à adapter rapidement la main d'œuvre aux besoins immédiats des employeurs. Aussi, tout ce qui est travail de fond pour redonner aux chômeurs des bases solides pour le long terme est écarté. C'est bien sûr le cas des formations de moyenne et longue durée, seules capables souvent d'offrir des perspectives à ces personnes. De plus, pour mieux rentabiliser ces formations, on les centralise alors qu'il faudrait développer un système de détection et de résolution des problèmes très localisé.

D'autre part, résorber les retards en matière de formation initiale suppose que l'on aborde les problèmes de l'éducation picarde dès la maternelle. Or, les mesures actuelles prises dans la région vont, au contraire, accentuer les difficultés : on scolarise moins les enfants dès l'âge de 2 ans, mesure pourtant reconnue comme facteur de réussite, on ferme des classes et supprime des postes sans tenir compte de la reprise de natalité depuis 1995, etc.

Enfin, pour renverser la tendance, il faut prendre l'éducation dans sa totalité, c'est-à-dire trouver des solutions pour l'ensemble de la filière éducative, de la maternelle à la faculté. Or, la décentralisation va accentuer la diversité des politiques et des partenaires - communes, départements et régions selon le niveau d'étude -, qui répondent plus souvent à des priorités dictées par des besoins électoraux qu'à des choix de société. Avec la nouvelle vague de décentralisation, on risque donc, plutôt que d'assurer la cohérence nécessaire, de « saucissonner » encore davantage les problèmes, au profit des décideurs locaux et non des élèves. L'exemple actuel de la politique de formation des jeunes du Conseil régional le montre, même si beaucoup trop ne veulent pas le voir.

Handicapés
**De moins en moins
d'embauches**

Les chefs d'entreprise respectent en Picardie moins qu'ailleurs leur obligation d'emploi de personnes handicapées. Dans les 2640 établissements de la région de plus de 20 salariés assujettis à cette obligation, le taux d'emploi de handicapés n'est de 3,5%, nettement que la moyenne nationale de 4,1% et loin du taux légal de 6%. Pire, le nombre d'établissements picards qui se contentent de verser de l'argent parce qu'ils ne satisfont pas à leurs obligations légales augmente : il représente le quart des établissements concernés, soit une hausse de 6,3% en 2000. Dans le même, le nombre d'offres d'emplois durables a diminué de près de 9% en 2001.



Apprentissage

Toujours peu de filles

On comptait début 2002 10882 apprentis en Picardie, soit 3% du total national. Ce chiffre stagne depuis l'an 2000. A noter que la part de jeunes filles parmi les apprentis picards n'est que de 21%. C'est la plus faible proportion de toutes les régions françaises, avec un retard de 9 points sur la moyenne nationale. De même, on constate que les industriels de notre région emploient en apprentissage de plus en plus des jeunes au niveau bac au détriment de jeunes ayant des CAP ou BEP, préférant avoir des salariés surqualifiés par rapport aux besoins.



Davantage de Picards fortunés

La fracture sociale, J.Chirac peut en parler en connaissance de cause ! Entre 1994 et 2001, le nombre de personnes assujetties à l'impôt sur la fortune a augmenté de 58% en France. En Picardie, ce nombre a pratiquement doublé sur la même période. S'il est un domaine où la région n'est pas en retard, c'est bien celui des inégalités.

**Le manque d'investissements,
principal handicap de l'économie picarde**

Il est de bon ton d'expliquer les problèmes économiques de la Picardie par la faible qualification de sa main d'œuvre. Ce constat permet surtout d'éviter d'évoquer d'autres problèmes de fond, tels que le manque d'investissements des entreprises picardes.

C'est notamment le cas dans l'industrie régionale comme le montrent les dernières enquêtes de l'INSEE et de la Banque de France. Il faut remonter aux années 1995-1996 pour connaître une hausse des investissements dans ce secteur d'activité. Depuis, le niveau stagnait, malgré la croissance économique. En 2002, il a reculé de près de 20%. Cela traduit le manque de dynamisme et d'intérêt pour la région des entrepreneurs picards. Il s'ensuit un recul de l'emploi, mais pas des profits ! On observe également un vieillissement des matériels qui, pas suffisamment renouvelés, nuisent à la compétitivité des entreprises. Ce sujet est d'ailleurs totalement occulté par les dirigeants, plus prompts à évoquer la réduction du temps de travail ou les salaires pour expliquer leurs difficultés à faire face à la concurrence que la vétusté ou les insuffisances techniques de leur outil de travail. Cela est aussi un inconvénient quand il s'agit de reprendre une entreprise ayant déposé son bilan.

Autre difficulté pour la Picardie : le manque d'engagement des banques et des structures d'Etat dans l'économie régionale. Lorsque les fermetures d'entreprises arrivent, la réaction de l'Etat et des principaux décideurs se limite à la création de cellules de reclassement. On exclut à priori toute idée de poursuite ou reprise de l'activité. L'exemple du Soissonnais est caractéristique de cette réalité. Il a fallu que ce soit la CGT qui crée les conditions de redémarrage de l'entreprise AR Emballages.

De la même façon, nombre de discours, bien que venant de personnes pour qui la Picardie devrait être la première préoccupation, condamnent d'avance l'industrie de la région. Pourtant, tout montre que l'industrie a un avenir en Picardie, à condition de la renouveler, notamment grâce à l'innovation et la recherche, de conserver le savoir-faire de ses salariés, réel bien que non reconnu en terme de qualification, de jouer la carte de la proximité et de la complémentarité avec les sièges sociaux installés en Ile-de-France. Mais, pour cela, il faut parvenir à faire évoluer les esprits et mentalités de ces décideurs et patrons de la Picardie qui nous expliquent que tous les problèmes de la région résultent de son « retard culturel et social ». Autrement dit, le retard n'est peut-être pas chez ceux que l'on croit ...

L'agroalimentaire délocalise

Fin 2002, décideurs et médias régionaux se félicitaient qu'un groupe picard, Origny-Naples S.A., devienne le numéro 2 mondial du sucre en rachetant Beghin-Say. C'était, disait-on, toute la Picardie qui triomphait, confirmant la force de sa filière agroalimentaire. On était plus discret sur les conséquences sociales de cette nouvelle concentration industrielle. Aujourd'hui, c'est tout aussi discrètement que ce groupe a décidé, une fois les affaires faites, de transférer son siège social d'Origny (Aisne) vers Lille. Cette décision serait motivée par la nécessité d'être proche d'un grand centre urbain et ... d'un aéroport. En fait, elle est dans la logique du recentrage de Bonduelle dans le Nord ou des licenciements chez Flodor : mettre en application le désengagement progressif de la filière en Picardie, avec ou sans nouvel aéroport dans le Santerre. Il n'est d'ailleurs innocent que l'association nordiste qui revendique le rattachement de notre région au Nord-Pas-de-Calais soit animée par un Bonduelle ...